

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
DISTRICT OF MONTRÉAL

No.: 500-11-058645-207

SUPERIOR COURT
Commercial Division

IN THE MATTER OF THE PLAN OF
ARRANGEMENT AND COMPROMISE
OF:

FLIGHTHUB GROUP INC.

- and -

FLIGHTHUB SERVICE INC.

- and -

SSFP CORP.

- and -

JUSTFLY INC.

- and -

JUSTFLY CORP.

- and -

11644670 CANADA INC.

Debtors/Applicants

- and -

MNP LTD

Monitor

AFFECTED CREDITORS AND PROXY AND VOTING FORM

Before completing this Proxy, please read carefully the accompanying instructions for the proper completion and return of the form.

Capitalized terms used and not otherwise defined herein have the meanings ascribed to them in the Plan of Compromise and Arrangement of the Debtors dated March 3, 2021 and amended on March 10, 2021 (as may be further amended, supplemented and/or restated from time to time, the "**Plan**") accepted for filing pursuant to the *Companies' Creditors Arrangement Act* (the "**CCAA**") with the Superior Court of Quebec (the "**CCAA Court**") on March 9, 2021.

In accordance with the Plan, Proxies may only be filed by Affected Creditors having a Voting Claim (the "**Eligible Voting Creditors**").

PROXIES, ONCE DULY COMPLETED, DATED AND SIGNED, MUST BE SENT BY EMAIL TO THE MONITOR, OR IF CANNOT BE SENT BY EMAIL, DELIVERED TO THE MONITOR BY NO LATER THAN 5:00 P.M. (EASTERN TIME) ON MARCH 26, 2021 (THE "PROXY DEADLINE").

THE UNDERSIGNED ELIGIBLE VOTING CREDITOR hereby revokes all proxies previously given, if any, and nominates, constitutes, and appoints Mr. Pierre Marchand of MNP Ltd., in its capacity as Monitor, or such Person as he, in his sole discretion, may designate or, instead of the foregoing, appoints:

(Print name of proxy holder if wishing to appoint someone other than Mr. Pierre Marchand)

to attend on behalf of and act for the Eligible Voting Creditor at the Creditors' Meeting to be held in connection with the Plan and at any and all adjournments, postponements or other rescheduling of the Creditors' Meeting, and to vote the dollar value of the Voting Claim as determined by and accepted for voting purposes in accordance with the Meeting Order and as set out in the Plan as follows:

A. *(mark one only):*

Vote **FOR** approval of the resolution to accept the Plan; or

Vote **AGAINST** approval of the resolution to accept the Plan.

If a box is not marked as a vote for or against approval of the Plan and Mr. Pierre Marchand or his designate is appointed as proxy holder, this Proxy shall be voted for approval of the Plan.

– and –

B. Vote at the nominee's discretion and otherwise act for and on behalf of the undersigned Eligible Voting Creditor with respect to any amendments or variations to the matters identified in the notice of the Creditors' Meeting and in this Plan, and with respect to other matters that may properly presented at the Creditors' Meeting.

[signature page follows]

DATED AT _____, this _____ day of _____ 2021.

(Name of Eligible Voting Creditor)

Signature of authorized person
(indicate title or function, if any)

Signature of witness

(Please print name)

(Please print name)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No.: 500-11-058645-207

COUR SUPÉRIEURE
(chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DU PLAN DE
COMPROMIS ET D'ARRANGEMENT
DE :

FLIGHTHUB GROUP INC.

- et -

FLIGHTHUB SERVICE INC.

- et -

SSFP CORP.

- et -

JUSTFLY INC.

- et -

JUSTFLY CORP.

- et -

11644670 CANADA INC.

Débitrices / Requérantes

- et -

MNP LTD

Contrôleur

CRÉANCIERS VISÉS ET FORMULAIRE DE PROCURATION ET DE VOTE

Avant de remplir cette procuration, veuillez lire attentivement les instructions ci-jointes pour bien remplir et renvoyer le formulaire.

Les termes en majuscules utilisés dans la présente sans y être autrement définis ont le sens qui leur est attribué dans le Plan de compromis et d'arrangement des Requérantes daté du 3 mars 2021 et amendé le 10 mars 2021 (dans sa version pouvant être modifiée, complétée et/ou mise à jour de nouveau à l'occasion, le « **Plan** ») qui a été accepté aux fins de dépôt en vertu de *la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** ») auprès de la Cour supérieure du Québec (la « **Cour** ») le 9 mars 2021.

Conformément au Plan, seuls les Créanciers visés ayant une Réclamation avec droit de vote (les « **Créanciers ayant un droit de vote admissible** ») peuvent déposer des Procurations.

LES PROCURATIONS DÛMENT REMPLIES, DATÉES ET SIGNÉES, DOIVENT ÊTRE TRANSMISES PAR COURRIEL AU CONTRÔLEUR OU, SI ELLES NE PEUVENT ÊTRE TRANSMISES PAR COURRIEL, ELLES DOIVENT ÊTRE REMISES AU CONTRÔLEUR AU PLUS TARD À 17 H (HEURE DE L'EST), LE 30 MARS 2021 (LA « DATE LIMITE DE REMISE DES PROCURATIONS »).

LE CRÉANCIER AYANT UN DROIT DE VOTE ADMISSIBLE SOUSSIGNÉ révoque par les présentes toutes les Procurations antérieurement données, le cas échéant, et nomme et consitue **M. Pierre Marchand** de MNP Ltd, en sa qualité de Contrôleur, ou toute autre personne qu'il peut, à sa seule discrétion, désigner ou nommer à la place de la personne susmentionnée :

(Nom du Fondé de pouvoir désigné à la place de Mr. Pierre Marchand, le cas échéant)

pour assister et agir pour le compte et au nom du Créancier ayant droit de vote admissible à l'Assemblée des créanciers devant être tenue relativement au Plan et à tout ajournement, report ou autre déplacement de l'Assemblée des créanciers, et pour exercer les droits de vote correspondant à la valeur monétaire de la Réclamation avec droit de vote, selon ce qui est établi et accepté aux fins de vote, conformément à l'Ordonnance relative à l'Assemblée et au Plan, de la manière suivante :

A. *(cocher une seule case):*

Voter **POUR** l'approbation de la résolution visant l'acceptation du Plan; ou

Voter **CONTRE** l'approbation de la résolution visant l'acceptation du Plan.

Si aucune case n'est cochée pour indiquer un vote pour ou contre l'approbation du Plan et que M. Pierre Marchand ou son délégué est désigné comme Fondé de pouvoir, les droits de vote représentés par la présente procuration seront exercés pour l'approbation du Plan.

– et –

B. Voter à la discrétion du candidat et agir par ailleurs pour le compte du Créancier ayant un droit de vote admissible soussigné à l'égard des modifications qui pourraient être apportées aux questions inscrites dans l'ordre du jour dans l'avis de convocation à l'Assemblée des créanciers et dans le Plan, ainsi qu'à l'égard des autres questions qui pourraient être dûment soumises à l'Assemblée des créanciers.

[signatures à la page suivante]

DATÉ À _____, le _____ jour de _____ 2021.

(Nom du Créancier ayant un droit de vote admissible)

Signature de la personne autorisée
(Indiquer le titre ou la fonction, le cas échéant)

Signature du témoin

(Nom en caractères d'imprimerie)

(Nom en caractères d'imprimerie)